



AVIS DE MISE EN CANDIDATURE

Conseil de l'École Ducharme

Avis est donné par la présente pour recevoir les mises en candidature aux deux (2) postes à pourvoir au sein du Conseil de l'École Ducharme (Moose Jaw). Ces deux (2) postes ont des mandats de deux (2) ans. Selon l'article 134.2(1) de la Loi sur l'éducation, ces deux (2) postes devront être assumés par des parents d'élèves de l'École Ducharme.

Les candidatures seront reçues jusqu'à **16 h 00, le mercredi 5 octobre 2022** par courriel à election@cefsk.ca et/ou au siège social du Conseil des écoles fransaskoises (201-1440 9^{ème} Avenue Nord), pendant les heures d'ouverture du bureau **à compter du lundi 19 septembre 2022**.

Pour plus d'information ou pour obtenir un formulaire, veuillez communiquer avec Cathy Colombet au (306) 719 7482 ou Yvonne Muhabwampundu au (306) 719 7461 ou au 1 (877) 273-6661.

Dans l'éventualité d'une élection, le scrutin se déroulera le mercredi 26 octobre 2022 de 10 h 00 à 20 h 00.

Fait à Regina, le 6 septembre 2022.
Robert Therrien, directeur adjoint de scrutin

Critères pour une mise en candidature

Pour un poste de parent au sein du conseil d'école

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Résider en Saskatchewan depuis au moins six mois ;
- Recevoir l'appui par écrit (signature) de trois parents d'élèves de la prématernelle à la 12^e année de l'école fransaskoise ;
- Être le parent d'une ou d'un élève de la prématernelle à la 12^e année inscrit.e à l'École Ducharme.